



Le capital numérique urbain.

El capital digital urbano

The urban digital capital

Capital urbano digital

▲ Fotografía: autoría propia

Auteur

Emmanuel Eveno

Université Toulouse Jean Jaurès

emmanuel.eveno@univ-tlse2.fr

<https://orcid.org/0000-0001-5139-0529>

Recibido: 16/04/2020

Aprobado: 24/06/2020

Cómo citar este artículo:

EVENO, E. (2020). "Le capital numérique urbain". *Bitácora Urbano Territorial*, 30 (III): 15-26. <https://doi.org/10.15446/bitacora.v30n3.86397>

Résumé

L'habitant des villes, autrefois considéré comme étant soumis aux aléas des politiques de toutes sortes qui régissaient la ville tend, depuis l'époque contemporaine et en lien avec le développement de nouvelles technologies, à devenir un acteur « discret ». En même temps que les villes acquièrent de nouvelles fonctionnalités en se technologisant, les habitants, en s'équipant eux-mêmes de technologies, sont capables d'interagir avec les acteurs publics. Mais ces capacités ne sont pas uniformément distribuées. C'est pourquoi nous évoquons ici la notion de « capital numérique urbain » comme élément d'explication des diverses capacités des habitants à maîtriser leur insertion sociale et politique dans la ville.

Mots-clés: urbanisation, capital social, société de l'information..

Auteur

Emmanuel Eveno

Profesor de geografía en la Universidad de Toulouse Jean Jaurès. Su trabajo de orienta a la difusión de las Tecnologías de la Información y la Comunicación en las sociedades urbanas, en las maneras en que se integran en los modos de vida contemporáneo, son apropiadas por los agentes públicos en el marco de las políticas públicas y la organización administrativa, y el desarrollo o fomento de sectores de intervención pública.

Resumen

El habitante de las ciudades, anteriormente considerado como sometido a los caprichos de las políticas de todo tipo que regían la ciudad, tiende, desde la época contemporánea y en relación con el desarrollo de las nuevas tecnologías, a convertirse en un actor “discreto”. Al mismo tiempo que las ciudades adquieren nuevas funcionalidades volviéndose más tecnológicas, los habitantes, equipándose a sí mismos con tecnologías, son capaces de interactuar con los actores públicos. Pero estas capacidades no están distribuidas uniformemente. Por eso, aquí evocamos la noción de capital digital urbano, en tanto elemento de explicación de las diversas capacidades de los habitantes para dominar su integración social y política en la ciudad.

Palabras clave: urbanización, capital social, sociedad de la información.

Resumo

O habitante das cidades, anteriormente considerado sujeito aos caprichos das políticas de todos os tipos que governavam a cidade, tende, desde os tempos contemporâneos e em conexão com o desenvolvimento de novas tecnologias, a se tornar um ator «discreto». Ao mesmo tempo em que as cidades adquirem novas funcionalidades por serem tecnologicamente avançadas, os habitantes, equipando-se de tecnologias, são capazes de interagir com atores públicos. Mas essas capacidades não são distribuídas uniformemente. É por isso que estamos nos referindo aqui à noção de «capital digital urbano» como um elemento de explicação das várias capacidades dos habitantes para dominar sua integração social e política na cidade.

Palavras-chave: urbanização, capital social, sociedade da informação.

Abstract

The inhabitant of cities, formerly considered to be subject to the vagaries of the policies of all kinds which governed the city tends, since contemporary times and in connection with the development of new technologies, to become a “discreet” actor. At the same time as cities acquire new functionalities by being technologically advanced, the inhabitants, by equipping themselves with technologies, are able to interact with public actors. But these capacities are not uniformly distributed. This is why we are referring here to the notion of “urban digital capital” as an element of explanation of the various capacities of the inhabitants to master their social and political integration in the city.

Keywords: urbanization, social capital, information society.



Le capital numérique urbain.

Il y aurait donc moins une « révolution numérique » que l'adaptation par le numérique à la deuxième «révolution urbaine», adaptation qui aurait par ailleurs pour effet de faire émerger l'habitant des villes comme nouvel acteur du changement, acteur certes discret mais bien réel, au point qu'il faudrait de plus en plus en tenir compte, au point que les urbanistes seraient de plus en plus sollicités pour déchiffrer et anticiper sur les évolutions des modes de vie de ces acteurs discrets.

Si l'expression de « révolution urbaine » a été inventée par l'archéologue Gordon Childe pour évoquer l'apparition du fait urbain dans le courant du IV^e millénaire avant notre ère, cette même expression acquiert une portée toute différente à partir du XX^e siècle, où il devient évident que non seulement l'urbanisation se généralise mais aussi qu'elle se mondialise.

Nous formulerons l'hypothèse que cette seconde et récente séquence de la révolution urbaine s'accompagne de toute une série de changements dans les sociétés contemporaines. Parmi celles qui nous intéressent ici figurent le développement de plus en plus massif des usages des technologies numériques. Nous interprétons cette irruption des technologies dans les sociétés urbaines comme autant d'expressions sociales d'une nécessité d'adaptation aux changements en cours. Il y aurait donc moins une « révolution numérique » que l'adaptation par le numérique à la deuxième « révolution urbaine », adaptation qui aurait par ailleurs pour effet de faire émerger l'habitant des villes comme nouvel acteur du changement, acteur certes discret mais bien réel, au point qu'il faudrait de plus en plus en tenir compte, au point que les urbanistes seraient de plus en plus sollicités pour déchiffrer et anticiper sur les évolutions des modes de vie de ces acteurs discrets.

La révolution urbaine

A la fin du siècle dernier, le philosophe Abraham Moles avait pu affirmer que le fait urbain était le destin de l'humanité.

Quantitativement, nous le savons, pour nos sociétés technologiques, plus de 90% des êtres humains sont destinés d'ici à la fin du siècle, à résider dans ce que nous appelions autrefois des villes. Le comportement du citoyen dans l'environnement de la ville est en train de devenir le seul comportement normal, tous les autres n'en étant que des exceptions (Moles, 1987 : 82).

La date de 2007 apparaît comme un moment particulier : c'est l'année où la Division de la Population de l'ONU annonce que plus de 50% de la population mondiale vit en ville et que ce phénomène va aller en s'accroissant. Entre la conférence de Vancouver, qui s'est tenue en 1976, celle d'Istanbul, en 1996 et la Conférence Habitat III qui s'est déroulée à Quito en 2016, c'est bien à la montée d'une prise de conscience internationale qu'on assiste.

La population urbaine du monde devrait augmenter de 750 millions d'habitants en 1950 (30% de la population totale) à 6.4 milliards en 2050 (66% de la population totale). L'humanité sera passée du rural à l'urbain en un siècle, une véritable révolution. Les démographes prévoient une stabilisation de la population mondiale autour de 10 milliards d'humains vers 2070 dont une large majorité vivra dans les villes, grandes et petites, et une immense majorité dans les pays que l'on disait jadis « du tiers monde » (Biau, 2016 : 6).

De fait, entre le milieu des années 1970 et la décennie 2000, cette prise de conscience est consolidée par le constat des multiples corrélations existant entre le développement économique et l'urbanisation d'un pays. Au-delà des difficultés inhérentes à la dimension souvent chaotique de la

croissance urbaine dans les pays en développement, au lieu d'être perçue comme un problème, la ville commence à être comprise comme une des solutions possibles.

A peu près à la même époque, l'affirmation des courants politiques autour des défis de l'écologie vient apporter une contribution au déchiffrement des enjeux planétaires autour de la question urbaine. Dès lors, cette proposition se présente comme solution à la fois à la poursuite de l'expansion démographique mondiale, mais aussi face aux obligations de plus en plus pressantes à diminuer la prédation des établissements humains sur l'environnement planétaire, en particulier en suggérant des alternatives à l'étalement urbain ou à l'urbanisation diffuse.

Le destin urbain des habitants du monde soulève toutefois une apparente contradiction. Vivre dans la ville contemporaine pourrait être à la fois une solution à la crise environnementale, mais, en même temps, l'accroissement de l'urbanisation fait émerger de nouveaux défis, dont celui de la complexité, au risque du chaos. Dans le développement récent de ce qu'on appelle désormais la « collapsologie »^[1] (Servigne et Stevens, 2015), la ville tient une place éminente.

A mesure que les villes croissent, elles deviennent de plus en plus complexes. C'est un constat que l'on peut aisément poser sur les grandes métropoles mondiales, mais ce constat est d'autant plus évident que les villes en questions ont connu une croissance récente et rapide. La complexité urbaine devient de plus en plus difficile à saisir. L'augmentation de la complexité se traduit généralement par toute une série d'effets indésirables comme la désorganisation, l'exclusion, les déséconomies de toutes sortes, la perte ou la dilution des repères pour les habitants, la montée de la violence, etc. A l'extrême, si rien n'est fait pour lutter contre l'augmentation de la complexité, le risque est le blocage du système, son effondrement.

Le danger que la croissance urbaine continue finisse par produire une catastrophe sociale, ce que l'anthropologue Edward T. Hall (1978) appelle un « cloaque comportemental » existe, dans les consciences, depuis la naissance du fait urbain. Ainsi, dans la Bible, Babylone est-elle décrite comme la ville de la perdition, la ville monstrueuse, ingérable, ingouvernable, invivable. A la ville monstrueuse, est opposée, très tôt dans la littérature, la campagne vertueuse (Cf.

les Bucoliques et les Géorgiques de Virgile). Ce qui change, à l'époque contemporaine, c'est la quasi disparition de l'alternative que proposait la campagne et la multiplication, notamment dans les pays pauvres, des villes géantes.

La ville est-elle l'avenir de l'homme ? Depuis cinquante ans, le mouvement d'urbanisation de la planète s'est fortement accéléré, et le nombre de citadins a officiellement dépassé 50 % de la population mondiale. Dans le même temps, on a assisté à l'émergence d'une forme nouvelle de villes : les mégacités, des mastodontes urbains de plus de dix millions d'habitants... au minimum (Cailloce, 2017).

Du point de vue de la gouvernance urbaine, pour lutter contre la complexité, éviter le blocage, soit on renforce l'efficacité des services urbains, soit on en modifie les modalités de production, au risque d'en perdre le contrôle. Dans l'un et l'autre cas, ce ne sont pas les mêmes acteurs qui sont à la manœuvre. Les grandes villes des pays pauvres ne peuvent réellement fonctionner que parce que le champ de l'informel s'est peu à peu substitué aux services urbains quand ceux-ci étaient déficients voire inexistantes. C'est notamment ce qu'observait María Fernández-Maldonado (2002) dans son étude sur la ville de Lima. Face à l'incapacité du Gouvernement urbain à intégrer les nouveaux habitants, toujours plus nombreux, ces derniers « répondent à cet état de fait en tentant de conquérir ces droits de leur propre initiative, soit collective, soit individuelle ». Les risques d'une telle situation, qui n'est pas spécifique à la capitale péruvienne, sont dans la perte de contrôle du Gouvernement local sur ce qui fait la ville et dans le fait que cette perte de contrôle puisse être le terreau sur lequel prospèrent la corruption et les systèmes mafieux.

Des historiens comme Lewis Mumford ou Bernard Lepetit ont largement démontré le rôle des villes comme foyers d'innovations. Les travaux d'Allen J. Scott et Bernard Marchand, de même que ceux de Gabriel Dupuy sur la place de l'automobile dans la ville ont établi que ce nouveau type de véhicules, qui avait profondément accru la mobilité des individus dans l'espace urbain et contribué à en redessiner les formes, était historiquement lié à la montée en puissance de nouveaux grands industriels, les constructeurs automobiles. Ceux-ci avaient été capables de développer des stratégies très ambitieuses en matière de conquête des « marchés urbains ». De la même façon, à un siècle de distance, on pourrait considérer que la diffusion massive des technologies numériques dans les sociétés de la fin du XXe et du début du XXIe

[1] De l'anglais *collapse* : effondrement

siècles ont à voir avec la prise de conscience, par des firmes géantes, de l'intérêt à investir dans le marché des services urbains d'une part et dans celui des modes de vie urbains de l'autre. Ce faisant, l'adoption des technologies numériques par les habitants de villes mais aussi des campagnes aurait pour conséquence la diffusion de modes de vie urbains au-delà du cadre strict de l'urbain, jusque dans le monde rural.

De ce point de vue, la diffusion des technologies numériques pourrait participer d'une nouvelle forme de partition sociale. A la partition classique, qui distinguait le monde urbain du monde rural, pourrait, à l'avenir, se substituer une partition opérant la mise à distance entre le monde des usagers de ces technologies numériques et le monde des non-usagers. Si l'écart entre urbains et ruraux tend à s'amenuiser du fait de l'urbanisation des modes de vie, il pourrait se creuser entre ces différents types d'usagers.

La « Ville Augmentée »

La ville tend à être augmentée dans deux grandes directions, correspondant à deux grandes stratégies et, dans les deux cas en recourant aux technologies numériques. La première est celle qui consiste à rationaliser et à optimiser le fonctionnement de la ville. Elle correspond globalement aux projets de villes dites intelligentes. La seconde est celle que nous appelons le dépassement et qui consiste à desserrer les contraintes d'espaces, en ouvrant de nouveaux territoires. C'est l'« hyper-ville » esquissée par François Ascher (2001).

Optimisation

Dès le début des années 1980, Jacqueline Beaujeu-Garnier (1980) observait que les parisiens ne se déplaçaient plus pour rendre visite à un ami qu'après s'être assurés, par téléphone, que l'ami en question serait bien chez lui. Le téléphone, dans ce genre de contexte, tendait donc à devenir un outil permettant le maintien de liens sociaux en dépit des embarras et de la complexité urbaine.

Autre réponse, non plus littéraire, mais industrielle, est celle qui résulte de l'intrusion, dans l'économie métropolitaine, de nouveaux acteurs, en l'occurrence les firmes géantes des technologies numériques, qui commencent depuis les années 2000 à s'intéresser au fonctionnement urbain. C'est ainsi que des acteurs

comme I.B.M. et Cisco ont considéré, au milieu de la décennie 2000, que les villes devenaient en tant que telles de nouveaux marchés de développement pour leurs activités. C'est de là qu'est né le concept (certains diront le slogan) des smart cities. Les « smarter cities » étaient en fait pour I.B.M. une sorte de catalogue de grandes villes constituant sa clientèle dans l'amorçage d'un vaste marché portant sur la mise en œuvre de systèmes d'information urbains permettant d'optimiser le fonctionnement des services de l'administration municipale ou métropolitaine. De fait, pour les industriels de l'intégration de service, le marché des villes pouvait paraître mûr. Assez rapidement, les classements internationaux ont créé une véritable émulation entre les maires qui voulaient incarner la modernité urbaine/métropolitaine.

La stratégie a d'autant mieux fonctionné que, dans la même époque, les maires ont beaucoup renforcé leur pouvoir à l'échelle du monde. Ils se sont révélés capables d'incarner, mieux que ne pouvaient le faire les acteurs étatiques, les grands enjeux du millénaire, comme la lutte contre la pauvreté, l'éducation primaire pour tous ou la protection de l'environnement. En matière de préservation de l'environnement, depuis la charte d'Aalborg (1994) jusqu'à la « rébellion »^[2] de plusieurs maires de villes étatsuniennes contre la décision du président Trump de ne pas ratifier le Traité de Paris faisant suite à la Cop 21, il est notoire que les maires ont conquis une place très significative à l'échelle des débats politiques internationaux.

Dépassement

Au-delà, ou plutôt à côté de la production scientifique dont on doit admettre qu'elle peine à élaborer une perspective claire du futur urbain, la littérature s'est emparé du sujet avec de beaux succès. C'est surtout la mouvance dite « cyberpunk » (Cavallaro, 2000) qui, en littérature de science-fiction, a renouvelé l'imaginaire sur les formes urbaines en mettant en exergue une sorte de monde parallèle. Ce monde, le plus souvent, est paradoxal car il est informe mais il est de plus en plus efficient. Le « cyberspace », mot inventé par William Gibson, dans *Neuromancien* (1985 : 64), en fournit l'une des premières descriptions crédibles

une hallucination consensuelle vécue quotidiennement en toute légalité par des dizaines de millions d'opérateurs, dans tous les pays, par des gosses auxquels on enseigne les concepts mathématiques... Une représen-

[2] Cf. https://elpais.com/internacional/2017/06/02/estados_unidos/1496415519_372886.html

tation graphique de données extraites des mémoires de tous les ordinateurs du système humain.

Pour Gibson, ce cyberspace est un « non-espace » et sa meilleure représentation mentale renvoie à l'image d'une ville nocturne : « une complexité impensable. Des traits de lumière disposés dans le non-espace de l'esprit, des amas et des constellations de données. Comme les lumières de la ville dans le lointain... ». Or, cette ville nocturne constitue, pour l'auteur, un argument important, elle synthétise son point de vue sur le futur probable de la société mondiale.

A la différence des « mondes parallèles » qui avaient pu parsemer la science-fiction jusqu'alors, le cyberspace n'est pas qu'imaginaire, irréel ou fantastique, il n'est pas non plus « hors du temps », il se surimpose à l'univers urbain chaotique. C'est le monde des réseaux, des transactions électroniques, des avatars, des hackers, des mafias, des cyber-terroristes, mais c'est aussi le réseau qui réintroduit de l'ordre dans le chaos urbain. En fait, le « cyberspace » a eu un succès d'autant plus retentissant qu'il donne un mot à une réalité contemporaine en émergence à l'époque de Neuronancier. D'ailleurs, de nombreux auteurs se sont efforcés de décrire cet « autre monde » qui, pour être virtuel, n'en n'est pas moins réel.

Le dénominateur commun de ces diverses représentations consiste à établir un parallèle entre la grande ville –fictive ou non- et cette nouvelle catégorie d'espace. En cela, le cyberspace se constitue comme un moyen de « libérer » de l'espace dans un contexte de pénurie et de chaos. Le cyberspace est une forme d'expansion de l'espace possible des grandes métropoles, comme une soupape de sécurité face aux dangers d'implosion de la ville.

Les travaux de François Ascher montrent comment la ville se déploie désormais, en relation avec les technologies numériques, dans une logique hypertextuelle, connectant de nouvelles catégories d'espaces de vie, autorisant les citoyens à passer d'un espace à un autre par le simple jeu de la connexion. La ville serait en capacité à desserrer les contraintes de l'espace euclidien en y rajoutant des espaces à métriques différentes.

Nous empruntons la notion de ville hypertextuelle à François Ascher qui l'a théorisé au fil de deux ouvrages majeurs : *Métapolis* ou *l'avenir des villes* et, surtout, *La société hypermoderne*.

Dans cette société, les individus, « pluriels », « multiappartenants », participent à une multitude de champs sociaux plus ou moins stables : le travail, la famille, le quartier, etc. Ces champs sont de plus en plus distincts mais restent articulés les uns aux autres, notamment par des liens économiques et culturels. Les individus passent de l'un à l'autre, y engageant des « soi » différents, mais assurant eux-mêmes les liens entre des mondes divers. Les individus sont ainsi comme les mots d'un hypertexte informatisé, qui prennent des sens différents selon les textes auxquels ils appartiennent. Ces textes peuvent relever de règles linguistiques différentes ; pourtant, ils forment ensemble grâce aux « liens » numérisés assurés par les mots, un ensemble textuel multidimensionnel et structuré (Ascher, 2001 : 35).

A la différence de François Ascher, nous ne considérerons toutefois pas que ce sont les individus qui correspondent aux mots d'un hypertexte, mais les espaces, les lieux de la ville. Dans son écriture hypertextuelle, la ville serait en capacité à produire de nouveaux espaces qui ne sont accessibles que par les liens hypertextuels et ne peuvent être activés par les individus « multiappartenants » que s'ils disposent des équipements nécessaires (le plus banal étant le téléphone mobile dit « intelligent » ou « smartphone »).

Il n'y a pas réellement d'architecture ni d'urbanisme qui corresponde à ce type de ville hypertextuelle et qui soit visible ou tangible. Le propre de l'hyperlien, c'est qu'il n'est visible que par des équipements spécifiques, qui fonctionnent donc comme des décodeurs individuels de la « ville-augmentée ». Il n'y a guère que l'adaptation de la ville contemporaine, de son architecture et de son urbanisme aux effets de la communication hypertextuelle.

Le numérique, comme technologie urbaine

L'accroissement de la complexité urbaine suppose que le simple fait d'habiter la ville, de plus en plus, réclame des compétences. De fait, le recours au numérique devient l'un des viatiques de la vie en ville.

Entre le début de la décennie 1990 et aujourd'hui, les technologies numériques se sont imposées comme un enjeu de société. En l'espace de quelques années, ces technologies sont devenues omniprésentes. Le langage informatique a colonisé le langage courant, les micro-ordinateurs connectés à Internet ont envahi les foyers des pays développés, l'économie du numérique est l'une des plus prospères et innovantes qui

soit et, en 2003 puis 2005, l'ONU a organisé le « Sommet Mondial de la Société de l'Information »^[3].

Or, ce que l'on appelle de plus en plus fréquemment la « Société de l'Information » est de plus en plus une société urbaine ou une société en voie d'urbanisation généralisée. Cela ne signifie pas que l'ensemble des populations vivent dans des cadres ou des environnements urbains, mais que les modes de vie, les pratiques socio-politiques, la vie de relation, les imaginaires sont de plus en plus urbains tandis que déclinerait inexorablement la civilisation rurale.

Ainsi, dans une mesure assez large, les politiques publiques qui s'efforcent de faciliter la transition vers la « société de l'information » sont des politiques qui diffusent un mode de vie urbain. Faciliter « l'entrée » dans la « société de l'information », c'est aussi hâter l'urbanisation, à tout le moins en accompagner la croissance. Dans le cas du monde rural, il s'agit la plupart du temps de se connecter à des réseaux (politiques de résorption des « zones blanches ») ou d'amener des services de type urbain à des parties spécifiques de sa population (télétravailleurs par exemple). Dans l'entre-deux, le péri-urbain, il s'agit de fait de renforcer le caractère urbain de ces territoires en voie de constitution.

L'étude des modes de vie contemporains est essentielle à la compréhension de la diffusion sociale des technologies numériques. L'analyse des relations entre mobilités des individus dans l'espace et usages de ces technologies fournit des éléments de comparaison ainsi que des hypothèses intéressantes. La diversification, la disjonction et la multiplication des échelles et des espaces de vie rend compte de cette complexification des espaces urbains. Des phénomènes comme les réseaux sociaux ou le développement de nouveaux espaces de rencontre sont autant de moyens de lutter contre la montée des individualismes, la montée du célibat et le développement des solitudes urbaines. De ce point de vue, ces phénomènes ne sont pas si nouveaux, réseaux sociaux et sites électroniques de « rencontres » ne font que compléter des offres urbaines préexistantes (petites annonces, bars, jardins publics...) en les adaptant aux conditions de la vie contemporaine.

Dans la décennie 1990, le sociologue états-unien

[3] Cf. : <http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/resources/multimedia/photo-galleries/world-summit-on-the-information-society-wsis/>

Ray Oldenburg avait observé la raréfaction de ce qu'il avait proposé d'appeler les « tiers lieux », soit les lieux situés en dehors de l'espace domestique et de l'espace du travail. Quelques vingt ans plus tard, on assiste à la multiplication dans de très nombreuses villes du monde de lieux qui se veulent « tiers » en ce qu'ils répondraient aux attentes d'une population de travailleurs mobiles, demandeurs de nouveaux types de liens sociaux autour de principes d'espaces partagés. Or, ce type d'innovation est directement lié au fait que le matériel de bureau se trouve désormais de plus en plus synthétisé dans l'ordinateur portable connecté au réseau internet. Le travailleur mobile, celui qu'on appelle aussi parfois le « bédouin numérique » (Eveno et Vidal, 2016 : 189), serait de plus en plus demandeur de ce type d'espace interstitiel ou hybride, entre domicile et bureau, entre travail collectif et individuel.

Devenir urbain

Les acteurs discrets

Une possibilité de renouveler la ville, de la réguler, consiste à prendre en compte l'évolution des modes de vie. Or, dans la production de la ville, les acteurs publics, qui fonctionnent sur le registre de la planification, dans le temps long, avec le soutien d'une ingénierie complexe et de plus en plus spécialisée, sont de fait assez peu réceptifs à la façon dont la ville évolue en lien avec les modes de vie de ses habitants.

En fait, l'enjeu consiste pour les acteurs publics urbains à inventer (ou réinventer) de nouvelles façons de faire la ville qui soit en capacité à accompagner l'évolution des modes de vie. Il s'agit de basculer d'une façon de faire la ville qui était très majoritairement une logique de l'offre vers une façon qui fasse place aux logiques de la demande, tout en considérant la mise en garde d'Ariella Masboungi et Alain Bourdin (2004 : 8), « répondre aux demandes telles qu'elles sont formulées est la pire manière de prendre en compte les modes de vie. L'interprétation est indispensable, pour comprendre ce qu'est réellement la demande et pour anticiper ses évolutions ».

Certains auteurs contemporains (Jauréguiberry, Gwiazdzinski, entre autres) évoquent le fait que les mutations urbaines liées à l'évolution des modes de vie engendrent l'apparition d'espaces hybrides, autrement dit des espaces qui répondent à plusieurs usages

(les « tiers lieux » qui sont tout à la fois des espaces de rencontre, de socialisation, de « travail nomade », les « librairies-salons de thé », les « cimetières-espaces de promenade ou de jeu »). Luc Gwiazdzinski prolonge cette réflexion en évoquant l'avènement d'une « ville malléable » (Gwiazdzinski, 2006).

Une modalité possible de prise en compte, par l'acteur public, des attentes sociales dans la production de la ville est ce que l'on retrouve dans l'urbanisme tactique. Cet urbanisme, que l'on qualifie le plus souvent d'éphémère est apparu dans les villes états-uniennes mais aussi dans les villes d'Amérique latine. Il a été théorisé par l'urbaniste états-unien Mike Lydon (2011). Tel que proposé par cet auteur, l'urbanisme tactique consiste, par le recours à la participation des habitants-citoyens, à initier des expérimentations urbaines qui reposent sur trois principes essentiels : une taille réduite, le court terme et de faibles coûts.

Par la modestie des moyens financiers mobilisés, du fait même de sa logique de déploiement limité dans le temps et dans l'espace, cet urbanisme que l'on pourrait aussi appeler « participatif » se loge et s'incarne assez souvent dans les interstices de la ville classique, dans les espaces délaissés, les friches industrielles, les chantiers en pause plus ou moins longue. Il correspond aussi à des opérations de réhabilitation de quartiers populaires. On peut encore le retrouver dans des opérations comme les « budgets participatifs », au cours desquels les habitants des quartiers sont invités à formuler des propositions d'urbanisme.

Ces interventions modestes requièrent aussi assez souvent des « innovations frugales » (Rao, 2013) et sont particulièrement adaptées aux quartiers populaires ou aux villes des pays pauvres, mais elles sont également pleinement pertinentes et ceci de plus en plus, et notamment dans les villes engageant des politiques de « villes intelligentes » dans les villes des pays riches afin de permettre précisément de tenir compte des demandes sociales et de leurs évolutions.

Les technologies numériques, en permettant à leurs utilisateurs d'accéder plus facilement aux informations publiques sur la ville mais aussi d'interagir avec les acteurs de la ville, tendent à requalifier le rôle de l'habitant.

Alain d'Iribarne fut l'un des premiers, dès 1996, à attirer l'attention sur la nécessité d'ouvrir les projets d'expérimentation urbaine autour des technologies numériques aux habitants de ces villes.

La crédibilité des programmes expérimentaux dépendra de la capacité de ces programmes à réserver des places à tous les acteurs de la cité - en particulier les groupes les plus défavorisés - dans la formulation et la mise en œuvre des actions visant à changer les conditions de vie. On ne sera donc pas surpris si des débats s'engagent nécessairement sur la « citoyenneté » et la démocratie, de même que sur les différents modèles de participation (D'Iribarne, 1996 : 7).

De fait, dans de très nombreux projets urbains, qu'il s'agisse de projets de type « villes durables » ou « villes intelligentes », une place de plus en plus importante est attribuée aux habitants/usagers, jusqu'à les constituer en « acteurs discrets » de l'expérimentation. Cette notion d'acteur-discret exprime la place nouvelle que les politiques urbaines de type expérimental accordent à leurs habitants.

En revanche, cette expression a tendance à masquer le fait que cette compétence habitante soit très loin d'être généralisable à l'ensemble des habitants. Il faut donc, pour dépasser ce problème, s'efforcer de comprendre les critères de discrimination qui opèrent au sein d'une population autour de ses usages des technologies numériques.

La notion de capital

Les chances que les individus peuvent avoir de négocier leur place dans la société qui se prépare, autrement dit dans la société urbaine, dépendent en larges parties des ressources de toutes natures qu'ils sont susceptibles de mobiliser. Il est évident que les ressources économiques (le capital économique) jouent un rôle éminent dans cette perspective. Mais, si elles sont très importantes, elles ne sont pas les seules.

Le sociologue Pierre Bourdieu, en France, avait proposé les notions de capital social, puis de capital culturel et de capital symbolique pour expliquer ce jeu social. Le capital social, c'est le patrimoine social d'un individu, sa capacité, au cours de sa vie, à activer des réseaux relationnels.

Le capital social est l'ensemble des ressources relationnelles actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi sont aussi unis par des liaisons permanentes et solides (Bourdieu, 1980 : 2).

Le sociologue considérait que ces « liaisons » étaient « irréductibles aux relations objectives de proximité dans l'espace physique (géographique) ou même dans l'espace économique et social parce qu'elles sont fondées sur des échanges inséparablement matériels et symboliques dont l'instauration et la perpétuation supposent la re-connaissance de cette proximité » (Bourdieu, 1980 : 1), renvoyant en quelque sorte la construction sociale des groupes dans l'espace à une sorte d'évidence un peu frustré qui, pour lui, disait peu du fonctionnement des sociétés (on connaît la relative défiance que Pierre Bourdieu nourrissait vis-à-vis de la géographie).

En fait, sa conception ou plutôt sa réduction de l'espace géographique à l'échelle de proximité correspond à une caricature de la géographie, ce à quoi répond la proposition du géographe Jacques Lévy qui consiste à isoler un « capital spatial » comme complément d'explication au fonctionnement du monde social. Le « capital spatial » proposé par J. Lévy (2003 : 124) se définit comme « l'ensemble des ressources, accumulées par un acteur, lui permettant de tirer avantage, en fonction de sa stratégie, de l'usage de la dimension spatiale de la société », ce qui ne limite pas cet acteur au simple fait d'habiter et d'organiser à son profit une « proximité physique » mais à disposer d'une ressource, d'une capitalisation dans ses aptitudes à habiter, occuper, parcourir l'espace.

Le capital numérique

Dans la ville contemporaine, il apparaît de plus en plus nécessaire pour les habitants dans leurs stratégies d'intégration sociale, de se forger et de mobiliser une nouvelle forme de capital, celle que nous proposons d'appeler le capital numérique. Ce nouveau concept de « capital numérique » est un outil dont nous escomptons qu'il sera adapté à la compréhension des modes d'habiter de la ville contemporaine.

Le « capital numérique » s'insère dans les autres types de capitaux qui participent à la stratification sociale des mondes urbains contemporains. Mais il n'est pas réductible à ces autres types de capitaux en ce qu'il ne répond pas aux mêmes règles d'accumulation, d'acquisition, de transmission.

Avec la diffusion massive des technologies numériques, ce sont d'autres jeux sociaux qui se dessinent et dans lesquels les différentes formes de capital sont interrogées. A partir du moment où l'usage des technologies numériques devient une condition d'accès à

l'espace public, à des services voire à des obligations administratives, se dessinent des hiérarchies sociales entre ceux pour lesquels ces usages sont naturelles, et ceux pour lesquels ces usages restent compliqués, des défis du quotidien. Au-delà, s'instaurent de nouvelles fractures entre ceux qui savent ou peuvent recourir à ces technologies et les autres, qui ne savent ou ne peuvent pas, pour tout une série de raisons.

Nous considérons que le capital numérique comme une forme de transgression contemporaine des autres types de capital. Il permet de dépasser les apories de ces derniers, leurs limites dans leurs vertus explicatives. Le capital numérique est mobilisé par les individus pour établir ou consolider leur position à l'intérieur du monde du travail, à l'intérieur des groupes sociaux, de leur monde relationnel. Il est également une ressource de plus en plus nécessaire pour accéder et jouir au mieux des services urbains et des services publics en général.

L'accès à la connaissance en matière de langage comme de technologies numériques ne s'acquiert pas de la même manière que les connaissances définies dans les cadres éducatifs ou académiques. Cette compétence ne s'enseigne pas spécifiquement dans les écoles ou les universités. Les lieux de formation sont plus divers, certains sont moins officiels, par exemple le jeu en réseau. L'autodidaxie est également une voie significative. Une catégorie d'acteurs semble s'être spécialisée dans la tentative d'accumulation de ce type de capital, ce sont les « start-uppers » du numérique, acteurs-cibles de nombreuses politiques de soutien.

Ceux qui ont et ceux qui n'ont pas

Parmi les arguments qui fondent l'importance du capital numérique, il en est un qui s'inscrit en creux de ce qu'est censé être ce capital. Si celui-ci n'avait pas réellement d'importance, ne pas en disposer serait logiquement sans conséquence. Or, n'avoir aucune compétence d'usage ni aucun accès aux technologies numériques pose de nombreux problèmes aux personnes qui vivent ce genre de situation. Le fait que des individus en soient privés ou dépourvus à titre temporaire ou définitif, partiellement ou en totalité et que leurs accès tant aux services qu'aux aménités urbaines en soient fragilisées souligne bien l'intrication entre technologies numériques et urbanité.

L'« exclusion numérique » tend à devenir synonyme de marginalité dans l'accès à la ville. Après l'analphabétisme, l'illectronisme apparaît comme le degré zéro

du capital numérique. Pour les puissances publiques, le développement des usages sociaux d'Internet rendait urgent dès la décennie 1990 de se préoccuper de ce que les États-Uniens appelaient le Digital Divide, traduit en français par « fossé numérique » puis par « fracture numérique ».

Si, dans les premiers temps les travaux portant sur la « fracture numérique » se sont plutôt orientés vers des approches centrées sur les équipements numériques et la question des lieux d'accès, cette perspective a toutefois peu à peu laissé place, notamment à partir du tournant des années 2000, à une approche centrée sur les compétences des utilisateurs. En témoignent en particulier les travaux, aux États-Unis de DiMaggio, et al. (2004).

Comme le remarquaient Julien Gradoz et Sandra Hoibian (2019 : 49) « La nature de ces fractures a longtemps été discutée : ne sont-elles que la reproduction des autres formes d'inégalités (sexe, âge, revenu, capital social) au sein des espaces digitalisés ou apportent-elles de nouvelles formes d'inégalités ? ».

Ces mêmes auteurs évoquaient une « vague d'enquête [du] printemps 2016 du Crédoc, où une question était : 'Selon vous, avoir accès à Internet est-il important pour se sentir intégré à la société ?' » (Gradoz et Hoibian, 2019 : 49), question à laquelle répondaient par l'affirmative 64% des enquêtés. Il ne s'agissait pas là spécifiquement de société urbaine, mais le fait que près des deux tiers des répondants aient associé intégration sociale et accès à Internet est très révélateur du rôle dévolu aux technologies numériques.

Or, ce en quoi le capital numérique ne saurait être assimilé à une sous-catégorie du capital social ou du capital culturel tient au fait qu'il ne repose pas sur les mêmes mécanismes d'acquisition d'accumulation, de transmission. Les enquêtes portant sur les usages des technologies numériques montrent généralement que les lignes de fractures sont autour des questions de diplômes (niveaux de formation), d'âge (les « jeunes » utilisent plus et mieux que les « vieux ») et de lieux de vie (les urbains/métropolitains sont globalement plus concernés par les technologies numériques que les ruraux). Par contre, que ce soit dans les « quartiers sensibles » de la politique de la ville en France ou dans les communes populaires de la métropole de Medellín en Colombie, on retrouve une grande densité d'usages de ces technologies numériques, ce qui souligne bien la capacité des habitants des métropoles à lutter contre la fragmentation sociale de ces mêmes métropoles.

Conclusion provisoire

Forcément provisoire, car les sciences sociales sont peu efficaces lorsqu'il s'agit de clore un débat. Leurs contributions consistent plutôt à poser des questions, à élaborer des hypothèses. Nous en sommes là, dans la proposition d'un « capital numérique ». C'est une hypothèse dont nous avons conscience qu'elle est encore fragile et dont il faut tester la robustesse, notamment en la confrontant à plusieurs terrains d'enquêtes.

Bibliographie

- ASCHER, F. (2001).** La société hypermoderne ou Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs, Paris : L'Aube.
- BEAUJEU-GARNIER, J. (1980).** Précis de géographie urbaine. Paris : Armand Colin.
- BLAU, D. (2016).** « De Vancouver 76 et Istanbul 96 à Quito 2016 : une continuité des défis urbains et des engagements politiques ». *PCM*, 879 : 6-12.
- BOURDIEU, P. (1980).** « Le capital social ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 31 : 2-3.
- CAILLOCE, L. (2017).** « Des villes toujours plus grosses ». *CNRS Le Journal*. <https://lejournal.cnrs.fr/articles/des-villes-toujours-plus-grosses>.
- CAVALLARO, D. (2000).** *Cyberpunk & Cyberculture: Science Fiction and the Work of William Gibson*. Londres : A&C Black.
- D'IRIBARNE, A. (1996).** « Pour une approche socioculturelle des autoroutes de l'information ». Dans, A. His (dir.), *Multimédia et communication à visage humain, Vers une maîtrise sociale des autoroutes de l'information, Matériaux pour un débat*. Paris : Fondation Charles Léopold Mayer, pp. 1-8.
- DIMAGGIO, P., ET AL. (2004).** « Digital inequality : from unequal access to differentiated use ». Dans, K. Neckerman (ed.), *Social inequality*. New York : Russel Sage Foundation, pp. 355-400.
- EVENO, E. et VIDAL, M. (2016).** « La cantine numérique de Toulouse. Expression spatiale controversée d'une microsociété métropolitaine du numérique ». Dans, F. Escaffre et M-C. Jaillet (dirs.), *Une trajectoire métropolitaine - L'exemple de Toulouse*. *POPSU*, pp. 181-210.
- FERNÁNDEZ-MALDONADO, M. (2002).** « Diffusion et utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication à Lima, Métropolis ». *Flux*, 1 (47) : 20-34.
- GIBSON, W. (1985).** *Neuromancien*. Paris : J'ai lu.
- Gradoz, J. et Hoibian, S. (2019).** « La fracture numérique française au travers d'une approche par les « capacités » : l'enjeu d'apprendre à apprendre ». *Annales des Mines - Gérer et Comprendre*, 2 : 37-51.
- GWIAZDZINSKI, L. (2006).** « La ville malléable ». Dans, *Ville 2.0*. Paris : FYP, pp. 55-57.
- HALL, E. T. (1978).** *La dimension cachée*. Paris : Seuil.
- LÉVY, J. (2003).** « Capital spatial ». Dans, *Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés*. Paris : Belin, pp. 124-126.
- LYDON, M. (2011).** *Tactical urbanism. Short-term action, long-term change*. New York : The Street Plans Collaborative.
- MASBOUNGI, A. ET BOURDIN, A. (2004).** *Un urbanisme des modes de vie*. Paris : Le Moniteur.
- MOLES, A. (1987).** « La cité câblée. Une nouvelle qualité de vie ? » *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 34 : 80-86.
- RAO, B. C. (2013).** « How disruptive is frugal ? » *Technology in Society*, 35 (1): 65-73.
- SERVIGNE, P. et STEVENS, R. (2015).** *Comment tout peut s'effondrer. Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*. Paris : Seuil.